

LE GENRE DANS LA GOUVERNANCE D'UNE COOPÉRATIVE AU CAMEROUN

MEMDJOFENG TOCHE

Christiane Lolita

Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Innovation Sociétale (LiRIS EA 7481)

Université de Rennes 2

lolita.toche@yahoo.fr

0684081968

RÉSUMÉ

Cette communication vise à mettre en évidence des réflexions en cours sur la question du genre dans la gouvernance d'une coopérative constituée de femmes et d'hommes d'un même village. Notre méthodologie consiste en une recherche-intervention au sein du village concerné dans la région de l'Ouest du Cameroun.

MOTS CLÉS

Gouvernance, coopérative, genre, recherche-intervention, parties prenantes, économie sociale et solidaire.

Governance, cooperative, gender, intervention research, stakeholders, social and solidarity economy.

LES OBJECTIFS

Dans la gouvernance coopérative, le pouvoir ne dépendant pas du nombre de parts sociales détenues, les femmes et les hommes peuvent-ils réussir à assurer la gouvernance de façon démocratique lorsqu'ils sont en présence de leurs époux et épouses au sein de la coopérative ? La gouvernance coopérative ajoute à son résultat une plus-value sociale ou sociétale. Même si le principe « une personne, une voix », la propriété collective, la primauté de l'homme sur le capital peuvent être considérés comme des mécanismes de gouvernance des coopératives, nous pensons que la gouvernance d'une coopérative devrait aller au-delà de ces éléments et réfléchir dès sa constitution sur le système d'implication et d'organisation de toutes les parties prenantes en prenant en compte la question du genre. Il s'agit là non seulement de trouver le meilleur moyen d'impliquer la population (hommes et femmes) dans le projet de la coopérative, d'assurer le respect des principes coopératifs, mais aussi de réaliser des actions en faveur du développement du village. La question est de savoir quelles sont les conditions nécessaires à la coopération démocratique au sein de cette future coopérative de production et de transformation d'avocats en huile et produits dérivés.

REVUE DE LA LITTÉRATURE

Très rares sont les recherches qui portent sur la question du genre dans la gouvernance d'une coopérative. L'acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés coopératives définit la société coopérative en son article 4 comme : « un groupement autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs, au moyen d'une entreprise dont la propriété et la gestion sont collectives et où le pouvoir est exercé démocratiquement et selon les principes coopératifs ». Les coopératives constituent un mode d'organisation original (Saisset, 2016). La gouvernance, concept large et multiforme, qui peut être défini comme « le management du management » (Perez, 2003), ou « l'ensemble des mécanismes organisationnels qui ont pour effet de délimiter les pouvoirs et d'influencer les décisions des dirigeants » (Charreaux, 1997), présente un aspect particulier en ce qui concerne les coopératives. On parle de gouvernance coopérative. Cette dernière met en œuvre simultanément une démocratie représentative et une démocratie participative afin de permettre à chaque sociétaire de participer à la prise de décision collective (IFA, 2013). L'organe principal de décision collective étant l'assemblée générale. D'après les données de l'ANR (2017), les femmes représentent seulement 8,4 % des membres dans les conseils d'administration des coopératives agricoles. La création de valeur au sein d'une coopérative serait centrée apparemment sur les parties prenantes internes (Saisset, 2016) d'où tout l'intérêt d'analyser les relations entre hommes et femmes et les modes de prise de décisions dans une coopérative plus précisément lorsque les adhérents sont pour la plupart des familles (époux et épouses). Nous ferons ainsi appel, entre autres, à la notion de gouvernance partenariale (Saisset, 2016).

MÉTHODOLOGIE

La méthodologie que nous adoptons dans cette recherche est la recherche intervention (RI). Le chercheur-intervenant produit des résultats utiles à l'entreprise tout en produisant des connaissances scientifiques. De façon pratique, nous avons participé à des réunions de réflexion sur l'organisation de la future coopérative, nous avons réalisé des échanges informels avec des femmes du village afin de comprendre comment elles se projettent dans la coopérative qui sera créée. Des entretiens semi-directifs ont été également réalisés avec des femmes et des hommes impliqués dans le projet. Le guide d'entretien porte sur quatre thèmes : la motivation à prendre part au projet, les difficultés potentielles en termes de gouvernance, la vision de la place de chacun dans cette coopérative et le processus de prise de décisions.

RÉSULTATS

Au niveau actuel, les résultats montrent que les femmes pensent qu'il n'y aura pas de difficultés à prendre part au processus de décisions en présence de leurs maris ou de défendre

leurs arguments. Deux modèles d'organisation de la coopérative ont été pensés avec un penchant des membres pour l'un des deux. Le premier modèle consiste à créer la coopérative féminine initialement prévu et à intégrer les hommes uniquement au niveau de l'approvisionnement, les femmes étant les seules salariées et dirigeantes de l'usine de transformation. Le second modèle consiste à créer une coopérative centrale dans le village ayant des sections de coopératives dans chaque quartier. Chaque section étant autonome et mixte. L'usine de transformation se situant dans la coopérative centrale au sein de laquelle les sections seront représentées par 2 de leurs membres (idéalement un homme et une femme) élus par vote. Ces deux représentants de sections participeront aux réunions et Assemblées Générales dans la coopérative centrale et défendront les intérêts des membres de leurs sections. Ce second modèle est pour l'instant celui qui semble faire l'unanimité. Chaque membre participera directement aux projets de développement local à travers des cotisations retenues à la source par la coopérative centrale.

APPORTS DE LA RECHERCHE ET IMPLICATION

Cette recherche apporte une nouvelle dimension dans la recherche sur la gouvernance coopérative : la prise en compte du genre. Elle permet de présenter et d'analyser une réflexion sur un mode de gouvernance prenant en compte la dimension genre dans une coopérative dont les membres sont en majorité des couples ou des familles, dans un contexte où la femme est supposée être soumise à son mari, mais qui peut également être adapté ou utilisé tel quel par d'autres coopératives. Le découpage de la coopérative en sections autonomes est également un nouveau cadre qui permet d'impliquer la majorité de la population et qui favorise la proximité car les sections seront situées au niveau des quartiers ; l'idée d'imputer directement des cotisations pour un projet de développement local peut être considérée comme une innovation permettant d'assurer les actions sociales de la coopérative.

BIBLIOGRAPHIE

- Brody A., 2009, « Genre et gouvernance : panorama », BRIDGE, Development – Gender.
- Cartier J.-P., Naszalyi P., Pigé B., 2012, « Organisation de l'économie sociale et solidaire : quelle théorie de la gouvernance ? », MEESS, Identités plurielles et spécificités, p. 47-69.
- Charreaux G., 1997, « Le gouvernement des entreprises : Corporate governance, théories et faits », *Economica*.
- Cornforth C., 2004, « The governance of cooperatives and mutual associations : A paradox perspective », *Annals of Public & Cooperative Economics*, vol. 75 (1), p. 11-32.
- David A., 2000, « La recherche intervention, un cadre général pour les sciences de gestion ? », ix^e Conférence internationale de Management stratégique, 24-26 mai 2000, Montpellier, 22 p.
- Enjolras B., 2010, « Gouvernance verticale, gouvernance horizontale et économie sociale et solidaire : le cas des services à la personne », *Géographie, Économie et Société*, n° 12, p. 15-30.
- Filippi M., 2013, « Les relations des coopératives avec leurs associés coopérateurs et la gouvernance en coopérative », in Chomel C., Declerck F., Filippi M., Frey O. et Mauget R., « Les coopératives agricoles. Identité, gouvernance et stratégie », Bruxelles, Larcier, p. 141-204.
- IFA, 2013, « Guide de gouvernance des coopératives et mutuelles » Décembre 2013.
- Labie M., 2005, « Comprendre et améliorer la gouvernance des organisations à but non lucratif : vers un apport des tableaux de bord ? », *Gestion* 2005/1, vol.30, p. 78 – 86.
- Richez-Battesti N., 2008, « La gouvernance des entreprises coopératives » Sous la direction de Jorge Muñoz, Mario Radrigan Rubio et Yann Regnard, Presses universitaires de Rennes, Février 2008.
- Sadi N. et Moulin F., 2013, « la gouvernance des structures à forte identité sociale », Ouvrage collectif « l'entreprise coopérative : L'organisation de demain », Ellipse 2013.

- Sadi, N. et Moulin, F., 2014, « Gouvernance coopérative : un éclairage théorique », *Revue internationale de l'économie sociale*, (333), 43–58.
- Saïssset, L., 2016, « Les trois dimensions de la gouvernance coopérative agricole: Le cas des coopératives viticoles du Languedoc-Roussillon », *RECMA*, 339, (1), 19-36.
- Paquet G., 2000, « La gouvernance en tant que manière de voir : le paradigme de l'apprentissage collectif », in L. Cardinal, C. Andrew (dir.), « La démocratie à l'épreuve de la gouvernance », Presses de l'Université d'Ottawa, 2000, p. 9.
- Perez R., 2003, « La gouvernance de l'entreprise », Paris, La Découverte.
- Puigross O., 2011, « La gouvernance territoriale genrée : un enjeu de développement durable pour les régions rurales », 1ère conférence intercontinentale d'intelligence territoriale, Gatineau, Canada, Oct, 2011.
- Sorensen E. et Torfing J., 2007, « Theories of democratic network governance », Palgrave Macmillan, Houndmills.
- Toé M., 2014, « Diversité du genre et gouvernance des entreprises: Les déterminants endogènes », *Revue française de gestion*, 238, (1), 153-178. doi:10.3166/RFG.238.153-178.